



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 01.06.2010 L'an deux mille dix et le sept juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/69 **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs RASKOPF, Mme CHAILLET (excusée), Mr DELBES (excusé), Mme RAHOU.

Secrétaire : Mme ESPIE.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Saby

TARIFS SEJOUR D'ETE 2010

Le service jeunesse organise deux séjours pendant l'été. Le premier à Paris du samedi 10 juillet au samedi 17 juillet pour 16 places ; quant au deuxième, il s'agit d'un séjour itinérant V.T.T. et canoë kayak, des Avalats à Trébas et retour, du lundi 9 au jeudi 12 août, pour 12 places.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

VU la proposition de la commission culture - jeunesse,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'appliquer les tarifs suivants exposés, aux séjours organisés durant l'été 2010 :

1°) – Séjour à Paris

1 ^{ère} tranche entre 1 et 274 €	2 ^{ème} tranche entre 275 et 381 €	3 ^{ème} tranche entre 382 et 510 €	4 ^{ème} tranche ≥ 511 €	Extérieurs
115	145	185	240	800

2°) – Séjour VTT canoë

1 ^{ère} tranche entre 1 et 274 €	2 ^{ème} tranche entre 275 et 381 €	3 ^{ème} tranche entre 382 et 510 €	4 ^{ème} tranche ≥ 511 €	Extérieurs
35	45	55	65	250

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2010
Jacques LASSERRE
Maire,